

Erratum

Générale

colonial

Erratum n° 836 promulguant la loi interdisant la réception et l'audition en quelque lieu que ce soit, public ou privé, des émissions radiophoniques des postes britanniques ou d'autres postes étrangers ou non se livrant à une propagande antinationale.

n° 836

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
6 novembre 1941

Numéro JO
n° 540 du 30/11/1941

Date du numéro
30 novembre 1941

TEXTE INTÉGRAL

promulguant la loi interdisant la réception et l'audition en quelque lieu que ce soit, public ou privé, des émissions radiophoniques des postes britanniques ou d'autres postes étrangers ou non se livrent à une propagande nationale. A l'article 1er au lieu de : « Loi du 30 octobre 1911 ». lire : « Loi du 2 novembre 1941 »